

INFORMATION SUR LE PRODUIT PI 027

Traitement et nettoyage des verres sérigraphiés exposés aux intempéries

Champ d'application

La présente information sur le produit concerne le traitement et le nettoyage des verres sérigraphiés sur lesquels on a imprimé de la peinture céramique sur une partie de la surface et procédé à la cuisson pendant le processus de fabrication du verre partiellement précontraint (TVG) ou du verre trempé de sécurité (ESG). En règle générale, l'utilisation de verre sérigraphié du côté exposé aux intempéries (pos. 1) n'est pas recommandée. Si cela est malgré tout souhaité par le client, il convient de tenir compte du présent document et d'utiliser une peinture appropriée pour l'impression sur le côté exposé aux intempéries (position 1). La présente fiche technique ne s'applique pas aux verres imprimés numériquement (GlassJet).

Sérigraphie

Dans la sérigraphie, la peinture est imprimée sur la surface du verre à travers un tamis fin et à l'aide d'un racleur. La peinture est, en fonction de la couleur choisie, opaque ou transparente. L'impression est en grande partie résistante aux rayures et aux acides, la résistance à la lumière et l'adhérence sont conformes à la durabilité des émaux céramiques. De légères bandes ou perforations en forme de treillis (sténopé) sont caractéristiques du processus de production, en fonction de la couleur, à la fois dans le sens de l'impression et également transversalement par rapport à celui-ci. Ces bandes et ces trous sont particulièrement visibles lorsque le montage est réalisé sur fond rétroéclairé.

Mode d'impression

Si l'exposition aux intempéries du côté sérigraphié de la vitre est incontournable, il convient de ne pas réaliser d'impression sur l'intégralité de la surface. Nous recommandons une impression partielle avec par ex. un motif à bandes, à carreaux ou à points.

Peintures

Nos peintures standard ne sont pas adaptées à l'exposition aux intempéries. Cependant, des peintures spécifiques pour l'impression en position 1 sont disponibles. Ainsi, le client devra indiquer clairement que les vitres qui sont imprimées du côté 1, sont exposées aux intempéries, de manière à ce qu'une peinture appropriée soit choisie.

Résistance aux intempéries

La résistance aux intempéries des vitres sérigraphiées est fortement influencée par les conditions environnementales. Selon l'intensité de la pluie et la pollution de l'air par des substances agressives comme le SO₂, NO_x et les cendres volantes, les surfaces en verre ou en verre émaillé peuvent devenir inesthétiques après quelques mois (perte de brillance de la surface peinte, dépôts de peinture, etc.)

Stockage et protection

Les vitres sérigraphiées doivent être protégées contre l'humidité pendant le transport et le stockage. L'humidité (condensation) peut provoquer des dommages par corrosion, notamment en cas de stockage prolongé. Lors de travaux de construction sur les ouvrages adjacents, les vitres sèches doivent être protégées avant contamination par des matériaux de construction, à défaut des dommages irréparables des surfaces pourraient survenir. La protection s'effectue le mieux à l'aide de films. Il convient d'éviter de recouvrir pendant une période prolongée. Éliminer immédiatement les salissures.

Scellement

Lorsque les travaux de scellement, il convient de veiller qu'aucun mastic n'entre en contact avec la surface imprimée, car il est pratiquement impossible d'éliminer ces produits par la suite. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de recouvrir la surface à l'aide d'une bande adhésive compatible avant de procéder au scellement.

Variation des teintes

Une variation de teinte possible est définie en tant que coefficient DE par groupe de peintures (essai selon la norme EN 1096-2). À cet effet, on utilise un classement des peintures pour verre en trois catégories avec leurs coefficients DE respectifs :

- Peintures pour verre claires (par exemple blanc) :
DE Maximum 3,0
- Peintures pour verre moyennes (vert, bleu, marron, jaune, ton gravure) :
DE Maximum 5,0
- Peintures pour verre foncées (noir) :
DE Maximum 10,0.

Pour les mélanges de peinture, un coefficient DE max. de 5 (peintures pour verre moyennes) est applicable. Ceci ne s'applique pas si la teneur en noir > 10%. Dans ce cas, un coefficient DE max. de 10 est applicable. Les variations de teinte ne peuvent être acceptées sous garantie, que si elles se produisent dans des zones des bâtiments, exposées à des conditions environnementales normales et sous réserve d'un nettoyage documenté de la façade en verre dans les règles de l'art (nettoyage au moins deux fois par an à l'aide de nettoyeurs industriels pour vitres typiques, l'usage des nettoyeurs contenant de l'acide fluorhydrique étant interdit).

Nettoyage de la surface

Un nettoyage régulier est nécessaire pour conserver les propriétés. Le cycle de nettoyage dépend cependant des sollicitations. Il convient d'éviter les outils de raclage comme les lames de rasoir, les grattoirs en acier ou la laine d'acier! Pour les souillures spécifiques, nous vous recommandons les détergents suivants :

Dépôts organiques:

- acétate d'éthyle, acétone ou isopropanoll

Autres dépôts

- Les souillures normales peuvent être éliminées de la surface rugueuse à l'aide de nettoyants ménagers destinés par le fabricant au nettoyage des surfaces en céramique, idéalement à l'aide d'un chiffon doux et de détergent liquide.
- Les taches plus sérieuses peuvent être traitées avec de l'eau chaude contenant des détergents légers (par exemple, Ajax, Sidolin, etc).
- Pour les souillures les plus tenaces, à l'exception des sérigraphies translucides, on peut utiliser des détergents comme Radora brillant.
- Nous recommandons également les détergents usuels à base de vinaigre.

Pour tous les détergents, nous recommandons dans tous les cas de nettoyer toute la surface sérigraphiée, puis de la rincer avec de l'eau propre et de la sécher. Avant d'utiliser un produit de nettoyage, il convient de vérifier au préalable sa compatibilité avec la sérigraphie en traitant un emplacement non ou peu visible.